

Territoire français d'Amérique du Sud



# **Sommaire**

Édito 3

Construction, entretien et équipement des lycées 4-5-6

Formation 7

Soutien des familles 8

Activités périscolaires 9

Conseil régional des jeunes lycéens 10

Enseignement supérieur 11

Carte des établissements 12

Le département Éducation 13

Adresses et liens utiles 14

Coordonnées des lycées 15

# Édito



ANTOINE KARAM
Président de la Région Guyane

La croissance exceptionnelle de la population guyanaise pose un défi considérable en matière d'éducation et de formation. La Région Guyane a décidé de relever ce défi, qui constitue également une chance pour l'avenir du territoire. L'accompagnement des lycéens tout au long de leurs études fait partie des missions mais aussi des priorités de la Région. Notre objectif: promouvoir l'égalité des chances et faciliter la réussite de tous afin d'offrir à chacun un emploi pour demain.

Construction de nouveaux lycées, rénovation et équipement des établissements existants, soutien aux familles, partenariats avec les acteurs régionaux de l'éducation pour élargir l'horizon des jeunes... sont autant d'initiatives que la Région poursuit depuis plusieurs années. Pour être à la hauteur de ses engagements, la Région a choisi de consacrer un tiers de son budget annuel à l'éducation et à la formation, soit plus de 50 millions d'euros.

La réussite pour tous. >>>

### Travail d'équipe

La Région Guyane a sollicité la participation des élus du Conseil régional des jeunes lycéens pour concevoir cette brochure. Sept d'entre eux ont accepté. Au fil des pages, vous découvrirez leur témoignage sur l'action de la collectivité territoriale.



# Offrir un cadre d'étude de qualité

Propriétaire et gestionnaire des lycéens publics, le Conseil régional les construit, les rénove, les entretient et les équipe pour offrir les meilleures conditions d'étude aux jeunes Guyanais.

# Quatre nouveaux lycées en construction

Atout pour l'avenir de la Guyane, la part des jeunes dans la population ne cesse de progresser depuis une dizaine d'années. Les moins de 20 ans représentent près de la moitié des 216 000 habitants (estimation Insee 2008); c'est presque deux fois plus qu'en métropole.

Pour faire face à la forte augmentation du nombre de lycéens, le Conseil régional livrera en 2009 et 2010 **quatre** nouveaux établissements d'enseignement secondaire, dans différentes régions du territoire :

- le lycée professionnel de Saint-Laurent III du Maroni ;
- le lycée polyvalent de Mana ;
- le lycée polyvalent de Rémire-Montjoly ;
- le lycée professionnel de Kourou.

Tous disposent d'une demi-pension et d'équipements sportifs; trois sont pourvus d'un internat. Le montant total des travaux est estimé à plus de 139 millions d'euros. Les lycées de Saint-Laurent, Mana et Rémire-Montjoly seront ouverts à la rentrée 2009. Les travaux du lycée professionnel de Kourou seront achevés pour la rentrée 2010. Ces quatre établissements accueilleront près de 3 500 nouveaux élèves.

# Priorité au développement durable

Dans le cadre d'une démarche de Haute qualité environnementale (HQE), la Région a choisi pour ces nouveaux lycées une architecture bioclimatique : double toiture afin de favoriser la ventilation naturelle et éviter les chocs thermiques, attention portée à l'orientation des bâtiments... L'objectif est de réduire les besoins énergétiques, maintenir une température agréable dans les locaux sans climatisation, contrôler l'humidité et favoriser l'éclairage naturel.

La Région investit dans l'éducation pour faciliter la réussite des jeunes Guyanais.

> Chryst, première L Rémire



# Opération grands travaux

La construction de nouveaux établissements ne suffit pas pour répondre à la rapide augmentation des effectifs. Aussi, le Conseil régional réalise des travaux d'extension dans les lycées existants (aménagement notamment de nouvelles salles de classe). Il assure également la réhabilitation et la rénovation des différents établissements. Neuf des lycées gérés par la Région ont besoin d'être modernisés (mise en sécurité et conformité des locaux). Le budget 2009 prévoit ainsi 1,175 million d'euros pour les travaux de grosses réparations. Quand les murs sont rénovés, l'aménagement intérieur n'est pas oublié : couloirs rajeunis, classes repeintes, remise en état des portes et des fenêtres...

ARA / Architecture Aménagement

## Démarche concertée

Les orientations en matière de travaux de grosses réparations et d'équipement sont définies en étroite concertation avec le rectorat (autorité pédagogique responsable de la mise en œuvre des formations), les chefs d'établissement et la Région. Cette collaboration se concrétise par des réunions mensuelles, des visites sur site et une rencontre annuelle formelle qui valide le programme des travaux et les équipements à renouveler.

La Région s'implique beaucoup pour les jeunes. Les travaux qu'elle réalise dans les lycées nous permettent d'étudier dans de bonnes conditions.

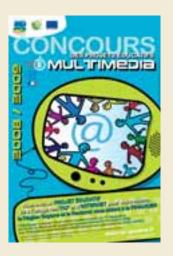
> Cristelle, première bac pro secrétariat Cayenne



# Des équipements adaptés

Pour travailler dans de bonnes conditions, chaque lycéen doit bénéficier d'un mobilier de qualité et d'un équipement adapté à ses besoins : machines-outils pour les filières techniques, industrielles et agricoles, cuisines pédagogiques pour les élèves de l'hôtellerie-restauration... En 2009, **750 000 euros** auront été consacrés à l'équipement des lycées.

L'informatique et Internet révolutionnent l'enseignement. Afin de permettre aux jeunes de bénéficier d'un matériel informatique et multimédia, la Région poursuit l'équipement des lycées. Tous les établissements disposent d'un parc informatique de qualité et d'une connexion Internet.



## Fonctionnement : des nouveautés

Depuis la loi du 13 août 2004, de nouvelles compétences ont été confiées aux Régions : l'accueil, l'entretien général, l'entretien technique, la restauration et l'hébergement dans les lycées. Les agents techniciens, ouvriers et de service (TOS) qui assurent ces missions sont désormais recrutés, rémunérés et gérés par le Conseil régional.

L'ensemble des frais de fonctionnement liés à l'éducation atteint en 2009 plus de 14 millions d'euros (dont 0,20 million pour les 2 lycées privés).

Dans mon lycée, nous avons reçu cette année des ordinateurs portables. Chaque élève peut en bénéficier durant les cours.

> Lenaïck, première ES Saint-Laurent-du-Maroni



# La qualification pour tous

La Région place la formation initiale technologique et professionnelle au cœur de ses priorités. Elle poursuit un double objectif : élever le niveau de qualification des jeunes et favoriser leur insertion dans la vie active.

# > Des besoins criants

En 2006, selon l'Insee, 43 % des jeunes Guyanais de moins de 30 ans étaient demandeurs d'emploi. Parmi les jeunes sans diplôme, le taux atteignait 62 %. Or 50 % des moins de 30 ans n'ont aucune formation. Face à ce constat et pour lutter activement contre le chômage, le Conseil régional a décidé de surinvestir dans la formation professionnelle. Son ambition : offrir aux Guyanais la possibilité d'acquérir un métier en lien avec leurs goûts tout en leur permettant de vivre et de travailler en Guyane.

# Des formations à la carte

La Région a la responsabilité de définir la carte des formations initiales dans les nouveaux lycées. La préparation de cette carte pour la période 2007-2013 a donné lieu à une démarche concertée avec le rectorat et avec les acteurs socio-économiques de Guyane.

La Région souhaite permettre aux jeunes d'accéder à la qualification la plus élevée possible. Pour ce faire, elle développe des formations diversifiées, de niveau V (CAP, BEP...), IV (Bac pro...) et au-delà (BTS, DUT, licence professionnelle...), réparties avec cohérence sur l'ensemble du territoire

# Coordinateur et pilote

Depuis 2004, le Conseil régional assure à l'échelle de la Guyane un rôle de coordinateur et de pilote de l'apprentissage et de la formation professionnelle, qu'elle soit initiale ou continue. Son Plan régional de développement des formations professionnelles (PRDF), opérationnel depuis 2008, va permettre de répondre rapidement aux besoins de qualification des Guyanais de tous âges et à ceux des filières économiques locales.

La palette des formations de la Région Guyane dispensées en CAP et BEP est très diversifiée. Elle permet à chacun d'apprendre un métier selon ses envies et capacités.

> Francis, première bac pro MEI Cayenne



# Soutenir les familles

Depuis quelques années, la Région Guyane mène une politique de solidarité dans différents domaines pour participer à l'effort financier des familles.

# > Transport et hébergement

Depuis 1998, la Région a mis en place le dispositif « transport des lycéens de l'intérieur » pour les élèves scolarisés sur le littoral, mais demeurant dans des communes éloignées. Ce dispositif aérien fonctionne aux vacances de Noël et de Pâques afin de permettre aux jeunes de passer les fêtes en famille. 275 élèves bénéficient de ce dispositif en 2009.

En 2005, la Région a également créé un « réseau de familles hébergeantes » pour les jeunes scolarisés à Cayenne. Devant le succès remporté par cette initiative, il a fallu rapidement augmenter le nombre de familles d'accueil et les financements. Plus de 150 élèves bénéficient cette année du dispositif pour un coût de 420 000 euros pris en charge intégralement par la Région.

# Livres scolaires

Depuis la rentrée 2005, tous les élèves des lycées d'enseignement général, technologique et des lycées professionnels de Guyane bénéficient de manuels scolaires gratuits. Trois manuels de base sont fournis sous forme de prêt. Ces manuels varient selon la filière concernée.

Ce dispositif est né d'une convention entre la Région Guyane et la Fédération des conseils de parents d'élèves. Le coût financier de l'opération s'est élevé en 2008 à près de 165 000 euros.

# Projet d'actions éducatives (PAE)

Dans le cadre des activités pluridisciplinaires possibles, mais non obligatoires, la Région Guyane a décidé de soutenir des projets éducatifs. Ils concernent une large palette de domaines : lettres / sciences, art / culture, linguistique / échange / coopération et développement durable. Le montant des subventions allouées à ces projets en 2008 s'élève à près de 28 millions d'euros.

On dit que l'école est gratuite mais les livres scolaires sont chers. En fournissant gratuitement des manuels aux lycéens, la Région allège les familles d'une lourde charge financière.

Déobal, terminale ES Saint-Laurent-du-Maroni



# Révéler les talents

Avec le rectorat et d'autres partenaires locaux, le Conseil régional participe à de multiples projets pour compléter et enrichir l'enseignement scolaire, permettant ainsi aux lycéens de s'épanouir dans la discipline où ils excellent.

# > Expression vocale

La Région Guyane est partenaire du *Podium des lycées*, concours régional de chant organisé chaque année par l'Association Animation lycéenne (AAL).

Cette manifestation, qui rassemble des **milliers de jeunes Guyanais**, a pour objet l'élection du meilleur espoir lycéen en matière de chant. Chaque établissement de Guyane est représenté par un candidat présélectionné par un jury de professionnels et de membres de l'AAL. Les candidats sont jugés sur leur talent artistique, le choix de leur musique mais aussi sur leur présence scénique.

# > Rencontres inter-lycées

La Région participe aussi aux jeux Inter-lycées, rencontres annuelles qui réunissent l'ensemble des lycées de Guyane, publics et privés, mais également des établissements d'enseignement supérieur. Compétitions sportives, concours de pom-pom girls, élection de Miss Interlycées, actions de formation et de prévention dans les domaines de la sécurité routière, des conduites addictives... sont autant d'initiatives qui permettent à des jeunes de tous horizons de se rencontrer et d'échanger dans la convivialité et la tolérance

# Innovation numérique

À l'initiative du Programme régional d'actions innovatrices (PRAI) et de la cellule TICE, la Région et le rectorat ont lancé pour l'année 2008-2009 un concours multimédia dans les établissements scolaires de Guyane. Objectif de cette nouvelle initiative : promouvoir l'expérimentation de micro-projets innovants et éducatifs pour accompagner l'utilisation des outils numériques.

Les jeux Inter-lycées sont une belle manifestation; ils permettent aux lycéens de faire connaissance et d'échanger.

Jade, seconde SES Cayenne



# La citoyenneté grandeur nature

Au lendemain des élections régionales de 2004, le président Antoine Karam a décidé de créer un Conseil régional des jeunes lycéens (CRJL) afin de mieux prendre en compte l'expression des jeunes Guyanais et les associer à la gestion de la vie publique.

# Fonctionnement

Instance d'écoute et de débats démocratiques, le Conseil régional des jeunes lycéens est une assemblée apolitique et représentative des 10 000 lycéens de la Guyane, issus des lycées publics et privés. Animé par le président du Conseil régional qui dirige les débats, le CRIL compte 31 titulaires et 31 suppléants, élus pour un mandat de deux ans non renouvelable. Pour être éligibles, les jeunes doivent être titulaires d'un mandat électif de représentation dans leur établissement (mandat de délégué de classe par exemple). Le CRIL comprend également un bureau de 9 membres désignés par l'assemblée plénière pour assurer le suivi des dossiers durant le mandat.

# Les travaux de l'assemblée

Le CRJL se réunit en moyenne deux fois par an. La première session du Conseil a été ouverte en janvier 2007. Lors d'une séance plénière, une commission ad hoc peut être constituée. Cette commission a la possibilité de proposer et de réaliser des actions en faveur de la jeunesse guyanaise qui, une fois validées en séance plénière, sont soumises aux élus de la commission permanente de la Région.

# Les objectifs du CRJL

- développer l'esprit critique, d'initiative et le sens du dialogue;
- contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté;
- favoriser la connaissance de l'institution régionale, ses compétences et ses champs d'action :
- » associer les jeunes à la vie économique.

Le CRJL est une excellente initiative. Il permet de valoriser les jeunes et de leur donner la parole. Ce sont les mieux placés pour parler de leur quotidien et de la vie dans les lycées.

Lenaïck, première ES Saint-Laurent-du-Maroni



# Le lycée... et après ?

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur et former les cadres dont le pays a besoin, le territoire guyanais s'est doté d'un pôle universitaire. Depuis 2001, la Région participe au financement des structures et des projets universitaires. En 2009, elle y consacre plus de 4 millions d'euros.

# > Financement des structures

La pose de la première pierre du Pôle universitaire de Guyane (PUG) a eu lieu en juillet 2007. Les premiers bâtiments seront livrés pour la rentrée 2009. Aux côtés de l'Union européenne, de l'État et du Département, la Région participe à hauteur de près de 11 millions d'euros au financement des travaux (soit 17 % du total). La Région Guyane soutient également l'IUFM, l'IESG et l'IUT par le biais de dotations de fonctionnement et d'aides à l'investissement. Depuis 2006, elle contribue par ailleurs à la mise en place de trois nouvelles filières à Cayenne et à Saint-Laurent du Maroni qui préparent à des formations de haut niveau. La Région Guyane a aussi investi dans la création de deux filières de niveau III (BTS et DUT) dans le secteur du commerce.

# Coup de pouce pour les étudiants

Tout étudiant motivé qui s'engage dans un cursus d'enseignement supérieur est une chance pour la Guyane. Frais d'inscription, logement, transport... les études coûtent cependant très cher. Avec le co-financement du Fonds social européen (FSE), la collectivité régionale encourage les étudiants à poursuivre leurs études universitaires : elle attribue des bourses pour les doctorants, les candidats aux concours de l'enseignement et de professeur des écoles mais aussi pour les étudiants qui effectuent un stage à l'étranger.

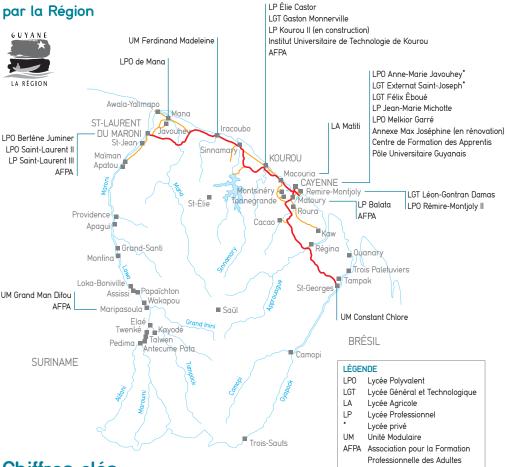
# Des jeunes très branchés

La Région a créé le PACK OPEG pour permettre à tous les étudiants, quels que soient leurs revenus, d'acquérir un matériel informatique de qualité à partir de 12 euros par mois pendant 24 mois. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme régional d'actions innovatrices (PRAI) « Communautés Guyanaises en Réseau », porté par la collectivité régionale. Grâce à cette offre, l'objectif de la Région Guyane est d'équiper les 2 500 étudiants guyanais d'un ordinateur portable et de leur faciliter l'accès aux TIC.

Les bourses du Conseil régional facilitent l'accès des lycéens d'Outre-Mer à l'enseignement supérieur.

> Isabelle, terminale L Kourou

# Les établissements d'enseignement secondaire et supérieur financés par la Région



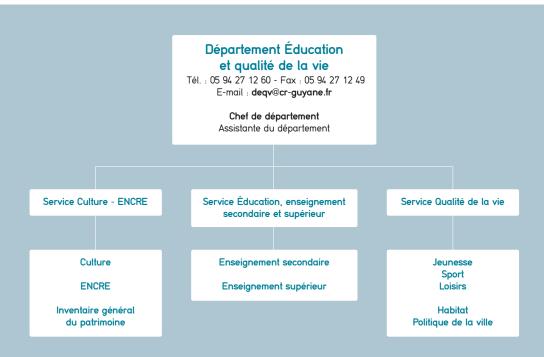
# Chiffres clés

- > 10 000 lycéens
- 11 lycées publics
- 3 nouveaux lycées depuis 2009
- 1 construction : le lycée professionnel de Kourou II (ouvert à la rentrée 2010)
- 1 rénovation : l'annexe Max Joséphine
- > 3 600 euros investis chaque année par élève
- Plus de 50 millions d'euros consacrés chaque année à l'éducation et à la formation, soit un tiers du budget de la Région.

## GUYANE

0 25 50 km

# Présentation du département Éducation de la Région



# Le service Education, enseignement secondaire et supérieur est composé de 4 cellules :

#### 1/Cellule Patrimoine scolaire

Elle supervise la construction, la rénovation, l'équipement et la sécurité des lycées.

### 2/Cellule Prospective

Elle élabore, met en œuvre et assure le suivi du Schéma régional des formations, en partenariat avec les différents acteurs de l'éducation. Elle définit avec le rectorat la carte des formations des nouveaux lycées.

# 3/Cellule Gestion des EPLE (Établissements publics

locaux d'enseignement)

Elle assure le suivi des dotations d'équipement et de fonctionnement ainsi que leur contrôle financier.

#### 4/Cellule Dispositifs de soutien

Elle gère les différents dispositifs de soutien aux familles et élèves (transport aérien, réseau de familles hébergeantes, gratuité des manuels scolaires...).

# Adresses et liens utiles

#### Rectorat

BP 6011 97306 Cayenne cedex Tél.: 05 94 25 58 58 www.ac-guyane.fr

## Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)

Angle Boulevards Jubelin et Général-de-Gaulle BP 1138 97345 Cavenne cedex

Tél.: 05 94 29 64 50

# Centre d'information et d'orientation de Cayenne

Cité scolaire République BP 5013 97305 Cayenne cedex Tél.: 05 94 25 66 10

## Mission locale régionale

Cité N'Zila Tours Floralies BP 444 97331 Cayenne cedex Tél.: 05 94 29 61 40

## Centre de formations d'apprentis (CFA)

41 Zone artisanale de Galmot 97300 Cayenne

Tél.: 05 94 29 95 95

## Le Conseil régional de jeunes lycéens (CRJL)

Cité Administrative Régionale Carrefour Suzini – 4179 route de Montabo BP 7025 97307 Cayenne www.cr-guyane.fr

## L'Association animation lycéenne (AAL)

www.aal973.com

#### AFPA Guyane

Centre Turenne Radamonthe 49 lotissement Dalmazir 97351 Matoury Tél.: 0594 30 08 08 www.afpa-guyane.fr

#### CARIF OREF / IRIG DEFIS

Chemin Grant BP 742 97300 Cayenne Tél.: 05 94 28 29 80 www.cariforefguy.org www.irigdefis.org

Route de Montabo

www.education.gouv.fr www.jeunes.gouv.fr www.etudiant.gouv.fr www.crous-antilles-guyane.cnous.fr www.caf.fr

# Les lycées publics et privés de Guyane

#### Lycée Félix Eboué

Rocade Sud - BP 6021 - 97305 Cayenne cedex Tél.: 05 94 29 65 80 / Fax: 05 94 31 72 25 E-mail: 9730001m@ac-quyane.fr

#### Lycée Léon-Gontran Damas

Lieu dit Vidal – BP 5008 – 97305 Cayenne cedex Tél. : 05 94 25 12 00 / Fax : 05 94 35 51 52 E-mail : 93701961@ac-guyane.fr

#### Lycée Gaston Monnerville

Rue du lycée - BP 712 - 97387 Kourou cedex Tél. : 05 94 32 82 00 / Fax : 05 94 32 25 51 E-mail : 9730108e@ac-guyane.fr

#### Lycée Melkior-Garré

Route de Montabo - BP 5017 - 97305 Cayenne cedex Tél. : 05 94 29 78 20 / Fax : 05 94 29 78 45 E-mail : 973039y@ac-guyane.fr

#### Annexe lycée Melkior-Garré – Max Joséphine

Avenue voltaire – 97305 Cayenne cedex Tél.: 05 94 25 39 66 / Fax: 05 94 30 00 39 E-mail: melkior-voltaire@orange.fr

# Lycée Jean-Marie Michotte

Boulevard de la République - BP 5018 97305 Cayenne cedex Tél.: 05 94 28 11 11 / Fax: 05 94 31 96 91 E-mail: 9730094p@ac-guyane.fr

#### Lycée agricole de Matiti

Savane Matiti – BP 53 – 97355 Macouria Tél. : 05 94 38 76 26 / Fax : 05 94 38 76 25 E-mail : lpa.macouria@educagri.fr

#### Lycée Elie Castor

Rue Edjide Duchesne – BP 803 – 97388 Kourou cedex Tél. : 05 94 22 36 94 / Fax : 05 94 22 32 36 E-mail : 9730308x@ac-auyane.fr

## Lycée II de Saint-Laurent

Chemin des Sables Blancs – BP 112 97393 Saint-Laurent du Maroni cedex Tél. : 05 94 34 09 40 / Fax : 05 94 34 09 38 E-mail : 9730371r@ac-quyane.fr

#### Lycée Bertène Juminer

Route de Saint-Maurice — BP 57 97393 Saint-Laurent du Maroni cedex Tél. : 05 94 34 22 00 / Fax : 05 94 34 27 68 E-mail : 9730235t@ac-guyane.fr

## Lycée Balata métiers du bâtiment

Cité Balata — 97351 Matoury Tél. : 05 94 35 07 83 / Fax : 05 94 35 05 75 E-mail : 9730372s@ac-guyane.fr

#### Lycée Rémire II

Grand Boulevard — Quartier Moulin à Vent 97354 Rémire-Montjoly

#### Lycée de Mana

RD8 Savane Sarcelles – Lieu dit Terres Rouges 97360 Mana

#### Lycée III de Saint-Laurent

RN1 Lieu-dit les Malgaches Sud 97320 Saint-Laurent du Maroni

#### Lycée de Kourou II

ZAC de Kourou – Quartier Roches Miraca 97310 Kourou

## Lycée Anne-Marie Javouhey

Cité des Manguiers – BP 361 – 97328 Cayenne cedex Tél. : 05 94 29 64 85 / Fax : 05 94 30 70 94 E-mail : lpo.javouhey.direction@orange.fr

#### Externat Saint-Joseph de Cluny

15 rue Lallouette – BP 97326 – 97326 Cayenne cedex Tél. : 05 94 28 28 58 / Fax : 05 94 28 28 59





# Guyane, territoire français d'Amérique du Sud

## Région Guyane

Relations Publiques et Communication Territoriale Cité Administrative Régionale 4179 Carrefour Suzini - Route de Montabo BP 7025 - 97 307 Cayenne

Téléphone : 05 94 29 20 20 Télécopie : 05 94 31 95 22

E-mail: relations.publiques@cr-guyane.fr

Site internet: www.cr-guyane.fr